« ONE OCEAN SUMMIT » : UNE NOUVELLE IMPULSION EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES OCÉANS ?

Le premier « One Ocean Summit » (OOS) s'est tenu du 9 au 11 février 2022 à Brest et a rassemblé une quarantaine de chefs d'État et de gouvernements. Ce sommet a été pensé sur le même format que celui des « One Planet Summit » pour le climat. Il doit servir d'impulsion politique afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à l'importance de la préservation des ressources marines.

UNE URGENCE POUR LA PLANÈTE

Les océans couvrent plus de 70% de notre planète, soit 362 millions de km², et stockent près de 93% du carbone. Régulateur des grands équilibres environnementaux et en particulier du climat, pourvoyeur de ressources, vecteur majeur d'échanges économiques et humains, l'océan est aujourd'hui menacé par de nombreuses pressions comme les effets du changement climatique, la surexploitation des ressources marines et les pollutions, notamment celles dues au plastique dont les impacts sont forts sur la biodiversité. Selon des estimations citées dans un rapport récent du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) sur les impacts de la pollution plastique sur les océans, les mers et les écosystèmes marins, entre 86 et 150 millions de tonnes de plastique seraient déjà présents dans les océans, soit l'équivalent du poids de 3 à 5 millions de baleines ! Ce sont, à hauteur de 60% à 90%, des plastiques à usage unique qui se dégradent dans le temps en « nano plastiques », source de dangerosité pour l'écosystème marin. Le nombre de micro plastiques pourrait ainsi doubler (si plus aucun plastique n'arrivait dans l'océan dès aujourd'hui) voire quadrupler d'ici à 2050 selon les projections.

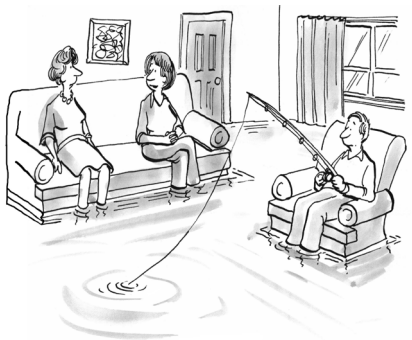

« Le changement climatique lui fait découvrir la pêche à l'intérieur de la maison. »

DES PREMIERS ENGAGEMENTS PRIS

À l'issue de ce sommet, plusieurs engagements ont été pris pour chacun des quatre grands thèmes abordés : la protection des écosystèmes marins et promotion de la pêche durable, la lutte contre les pollutions, la lutte contre le changement climatique et la gouvernance de l'océan. Citons en quelques-uns : atteindre l'objectif de 30% des espaces marins protégés d'ici à 2030 ; mettre fin à la surpêche et vérifier, contrôler et sanctionner la pêche illégale, non déclarée et non réglementée ; poursuivre la discussion sur l'adoption d'un traité juridiquement contraignant sur la pollution plastique ; préserver les écosystèmes marins pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ; accompagner la transition vers des industries décarbonées ; cartographier 80% des fonds marins d'ici à 2030 ; lancement de la « Coalition de la Haute ambition pour un traité de la Haute Mer », zone internationale ne dépendant d'aucune juridiction nationale alors que celle-ci couvre 60% des mers et océans.

LA RESPONSABILITÉ DES INVESTISSEURS FINANCIERS

La tenue de ce premier « One Ocean Summit » est en soi une première avancée car les océans demeurent trop souvent en marge des grands rendez-vous internationaux consacrés au climat et à la biodiversité. Les liens intrinsèques entre océan, climat et biodiversité sont pourtant indiscutables et militent en faveur d'une gouvernance intégrée des enjeux environnementaux. L'ensemble des investisseurs ne peut l'ignorer comme l'illustre l'article 29 de la loi Energie et Climat en France qui impose aux investisseurs financiers l'obligation de reporting sur la biodiversité dès 2022 (mesure de l'empreinte biodiversité et de la contribution à la réduction des impacts sur la biodiversité). En effet, qui dit biodiversité, dit océan, foyer de biodiversité et régulateur du climat.